

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 06814 Numéro SIREN : 316 643 170 Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2024 sous le numéro de dépôt 44941

ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON
SAS au capital de 3.500.000 €
36, rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris
RCS PARIS 316 643 170

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 FEVRIER 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

.../...

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023

Nous vous proposons d'affecter en totalité le résultat déficitaire
de l'exercice d'un montant de : (1.761.331,16) €
- Au compte « Report à nouveau », s'élevant à : 0 €
Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera porté à : (1.761.331,16) €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours
des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
03 AVR. 2024
Sous le N° : 44947 MB

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



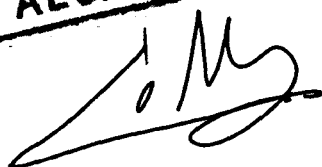
ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON
SAS au capital de 3.500.000 €
36, rue du Faubourg Saint Antoine 75012 Paris
RCS PARIS 316 643 170

COMPTES ANNUELS

AU 31 AOÛT 2023

CERTIFIES CONFORMES A L'ORIGINAL

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ETS CHARLES CHEVIGNON

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0036 FAUBOURG ST ANTOINE 75012 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 1 6 6 4 3 1 7 0 0 0 2 0 2

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/08/2023

		Bruit 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC		
	Frais d'établissement *					
	Frais de développement *	CX	463 854	CQ	366 447	97 407
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 231 449	AG	4 315 166	1 916 283
	Fonds commercial (I)	AH	5 498 935	AI	2 482 303	3 016 632
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO		
	Terrains					
	Constructions	AP	821 417	AQ	435 839	385 578
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	39 671	AS	35 464	4 207
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 387 749	AU	5 163 099	224 650
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
	Autres participations	CU	3 000	CV	3 000	0
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	418 652	BI		418 652
TOTAL (II)		BJ	18 864 728	BK	12 801 318	6 063 410
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	0	BM		0
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 427 680	BU	109 000	2 318 680
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	BX	2 065 539	BY	1 174 803	890 736
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	243 293	CA	139 140	104 153
	Autres créances (3)	CB		CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE		
Complexes de régularisation	DIVERS	CF	67 265	CG		67 265
	Values mobilières de placement (dont actions propres :)	CH	233 027	CI		233 027
	Disponibilités	CJ	5 036 804	CK	1 422 942	3 613 862
	Charges constatées d'avance (3)*	CW				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CM				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CN	11 580			11 580
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CO	23 913 112	IA	14 224 260	9 688 851
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)						
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ETS CHARLES CHEVIGNONNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : à compléter)	DA	3 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	237 878
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	396 271
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-1 761 331
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	10 020
	TOTAL (I)	DL	2 382 838
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	784 042
	Provisions pour charges	DQ	13 000
	TOTAL (III)	DR	797 042
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 758
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	150 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	654 109
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 275 198
	Dettes fiscales et sociales	DY	946 560
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	134 366
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	320 193
	TOTAL (IV)	EC	6 501 184
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	7 787
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 688 851
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	{ Écart de réévaluation libre	1D	
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 501 184
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ETS CHARLES CHEVIGNON

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : ETS CHARLES CHEVIGNON							Néant ☐		
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 431 263	FB	1 074 851	FC	6 506 114		
	Production vendue { biens * services *	FD	0	FE		FF	0		
		FG	68 565	FH		FI	68 565		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 499 828	FK	1 074 851	FL	6 574 679		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	21 333		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	451 710		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 753 212		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 800 934	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 753 911	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	-764 830	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 562 658	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	112 135	
	Salaires et traitements*						FY	1 822 352	
	Charges sociales (10)						FZ	573 994	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { -- dotations aux amortissements* -- dotations aux provisions*					GA	330 628	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	97 179
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	275 000
	Autres charges (12)						GE	252 336	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	11 015 362	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-2 214 428	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 184	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	27 401	
	Différences positives de change						GN	7 353	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	35 938	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	7 787	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	47 127	
	Différences négatives de change						GS	35 822	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	90 737	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-54 799		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-2 269 227		

(RENVUIS : voir tableau n° 2053.) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **ETS CHARLES CHEVIGNON**Néant ☐ *

Exercice N

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 990 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	962 812	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 952 812	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	754 683	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	903 463	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	786 769	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 444 915	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	507 896
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	11 789 684
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	13 551 015
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	-1 761 331
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	1 082 885
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES PSE		13 000		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES PSE 2		9 390		
	AUTRES CHARGES EXCEP OP GEST		28 431		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES EXERCICE ANTERIEUR		503 368		
	CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR		198 414		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

ETS CHARLES CHEVIGNON

N° 2053
1/1

[illegible]

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Sur l'exercice on enregistre une ouverture de succursale en septembre (Toulouse) et la fermeture d'Aix en Provence et de Lyon. Concernant les corners, seul le printemps de Caen a été fermé en fin d'exercice.
- L'activité marketplace a été relancée sur l'exercice précédent après plusieurs années d'interruption (ouverture de la Redoute, GL, Place des Tendances) et à continuer son développement avec l'ouverture du BHV et de The place.
- Le site web international a été ouvert en avril
- L'activité du wholesale a fortement progressé grâce à une augmentation importante des commandes de la Colombie.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2023, dans le contexte tel que décrit dans la note 26 événements post clôture.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ETS CHARLES CHEVIGNON

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
INCORP.						Concédées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	463 854	D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	12 523 922	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions		KJ		KK		KL
	Sur sol propre	Dont Composants L9					
	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KM	214 545	KN		KO
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KP	543 594	KQ		KR
	Autres immobilisations corporelles		KS	40 674	KT		KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	3 233 608	KW		KX
	Matériel de transport *		KY		KZ		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	2 742 978	LC		LD
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ
	Avances et acomptes		LK		LL		LM
	TOTAL III		LN	6 775 399	LO		LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U	3 000	8V		8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	347 453	IU		IV
	TOTAL IV		LQ	350 453	LR		LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	20 113 628	ØH	ØJ
							458 077
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
INCORP.				par virement de poste à poste	par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	463 854	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	11 730 385	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LZ
	Constructions		IQ		MA		MC
	Sur sol propre		IR		MD	0	ME
	Sur sol d'autrui		IS		MG	214 545	MF
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IT		MJ	606 872	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU		MM	39 671	ML
	Autres immobilisations corporelles		IV		MN	2 762 916	MO
	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IW		MP		MR
	Matériel de transport		IX		MS	2 624 834	MU
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		MY		MV		MX
	Emballages récupérables et divers *		NC		MZ		NB
	Immobilisations corporelles en cours		ND		NA		NF
	Avances et acomptes		NG		NE		NI
	TOTAL III		IY		NH	6 248 837	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		ØW
	Autres participations		IØ		ØX	3 000	ØZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	418 652	2G
	TOTAL IV		I3		NJ	421 652	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØK	18 864 728	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **ETS CHARLES CHEVIGNON**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY	EL	EM	EN
Fonds commercial	RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE 1 182 021	PF 111 341	PG 750	PH 1 292 613
TOTAL I	RK 1 182 021	RM 111 341	RN 750	RO 1 292 613
Terrains	PI	PJ	PK	PL
Constructions	PM	PN	PO	PQ
Sur sol propre	PR	PS	PT	PU
Sur sol d'autrui	PV 307 409	PW 93 466	PX 949	PY 399 925
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PZ 28 044	QA 6 342	QB 582	QC 33 803
Installations techniques, matériel et outillage industriels	QD 3 064 743	QE 68 092	QF 502 075	QG 2 630 760
Autres	QH	QI	QJ	QK
Inst. générales, agencements, aménagement divers	QL 2 574 264	QM 51 387	QN 122 186	QO 2 503 466
Matériel de transport	QP	QR	QS	QT
Matériel de bureau et informatique, mobilier	QU 5 974 459	QV 219 287	QW 625 792	QX 5 567 954
Emballages récupérables et divers	QU	QV	QW	QX
TOTAL II	QU 5 974 459	QV 219 287	QW 625 792	QX 5 567 954
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	QN 7 156 480	OP 330 628	OQ 626 542	OR 6 860 567

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Sur sol d'autrui	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. gales, agenc. et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst. gales, agenc. am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW+NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise ETS CHARLES CHEVIGNONNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	26 752	TN	22 256					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR					
TOTAL I		3Z	26 752	TS	5 524	TT	22 256	TU	10 020	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	511 000	4B	275 000	4C	104 000	4D	682 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	27 401	4U	7 787	4V	27 401	4W	7 787	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	452 707	4Y	0	4Z	439 707	5A	13 000	
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	140 049	5W	94 255	5X	140 049	5Y	94 255	
	TOTAL II		5Z	1 131 157	TV	377 042	TW	711 157	TX	797 042
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6 060 103	6B	172 000	6C	360 800	6D	5 871 303
		- corporelles	6E	577	6F	66 375	6G	504	6H	66 448
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U	3 000	9V	0	9W	0	9X	3 000
		- autres immobilisations financières (I) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	232 000	6P	0	6R	123 000	6S	109 000	
	Sur comptes clients	6T	856 558	6U	542 954	6V	224 710	6W	1 174 803	
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	139 140	6Y	0	6Z	0	7A	139 140	
	TOTAL III		7B	7 291 378	TY	781 329	TZ	709 014	UA	7 363 693
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	8 449 287	UB	1 163 895	UC	1 442 427	UD	8 170 756	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	367 679	UF	451 710				
		- financières	UG	7 787	UH	27 401				
		- exceptionnelles	UJ	786 769	UK	962 812				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.									10	

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

N° 2056
1 / 1

[illegible]

Désignation

N° 2056
1 / 1

[illegible]

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **ETS CHARLES CHEVIGNON**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	418 652	UV	418 652	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 246 117		1 246 117					
	Autres créances clients	LX	819 422		819 422					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation spécifiquement émise) ☐ LO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	CY	50 092		50 092					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	10 004		10 004					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	59 095		59 095				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	6 658		6 658				
		Divers	VP	0		0				
	Groupe et associés (2)	VC	0		0					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	0		0					
	Charges constatées d'avance	VS	233 027		233 027					
	TOTAUX			VT	2 843 067	VU	2 843 067	VV		
	RENOIS	(1) Montant des								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VD								
CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
	Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	20 758		20 758				
		à plus d'1 an à l'origine	VH							
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	150 000		150 000				
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 275 198		4 275 198				
	Personnel et comptes rattachés		8C	318 989		318 989				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	200 994		200 994				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 201		11 201				
	Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	415 376		415 376				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
	Groupe et associés (2)		VI							
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	788 475		788 475				
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
Produits constatés d'avance		8L	320 193		320 193					
TOTAUX			VY	6 501 184	VZ	6 501 184				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON

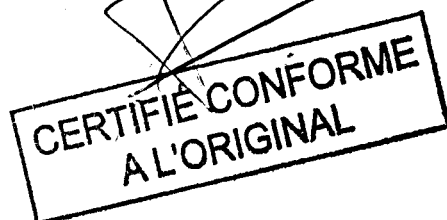
Société par actions simplifiée

36 rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023



ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON

Société par actions simplifiée

36 rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

Aux associés de la société ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ETABLISSEMENTS CHARLES CHEVIGNON relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 160 €
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre
572 028 041 RCS Nanterre
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Le produit de cession de la marque en Amérique du Sud enregistré à la clôture de l'exercice clos le 31 août 2022 s'élevait à 4 100 000 € après constatation d'un produit constaté d'avance pour un montant de 1 300 000 €. Une partie de ce produit constaté d'avance ne nous paraissait pas justifié en l'absence de conditions suspensives liées au règlement de 800 000 € sur les 1 300 000 € comptabilisés. Si cette quote part injustifiée de produit constaté d'avance n'avait pas été comptabilisée, le produit de cession de la marque en Amérique du Sud enregistré à la clôture de l'exercice clos le 31 août 2022 se serait élevé à 4 900 000 €. Le résultat exceptionnel et le bénéfice de l'exercice après impôt de l'exercice clos le 31 août 2022 auraient ainsi été augmentés de 800 000 €. De ce fait et compte tenu de l'extourne sur l'exercice 2023 de cette quote part injustifiée de produit d'avance, les comptes de l'exercice clos au 31 août 2023 présentent un résultat exceptionnel et un bénéfice de l'exercice après impôt majorés de 800 000 €.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Deloitte.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les

Deloitte.

anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Deloitte.

Paris-La Défense, le 16 février 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Benedicte Sabadie*

Bénédicte SABADIE

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0	0	0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	463 854	366 447	97 407	463 854
Concessions, brevets et droits similaires	6 231 449	4 315 166	1 916 283	1 553 165
Fonds commercial	5 498 935	2 482 303	3 016 632	3 728 632
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	12 194 239	7 163 916	5 030 323	5 745 652
Terrains	0	0	0	0
Constructions	821 417	435 839	385 578	450 730
Installations techniques, matériel	39 671	35 464	4 207	12 126
Autres immobilisations corporelles	5 387 749	5 163 099	224 650	266 148
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations corporelles	6 248 837	5 634 402	614 435	729 004
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	3 000	3 000	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	418 652	0	418 652	347 453
TOTAL immobilisations financières	421 652	3 000	418 652	347 453
Total Actif Immobilisé (II)	18 864 728	12 801 318	6 063 410	6 822 109
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	2 427 680	109 000	2 318 680	1 430 850
TOTAL Stock	2 427 680	109 000	2 318 680	1 430 851
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	2 065 539	1 174 803	890 736	2 176 565
Autres créances	243 293	139 140	104 153	347 646
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	2 308 832	1 313 942	994 889	2 524 211
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	67 265	0	67 265	1 222 482
TOTAL Disponibilités	67 265	0	67 265	1 222 482
Charges constatées d'avance	233 027	0	233 027	140 272
Total Actif Circulant (III)	5 036 804	1 422 942	3 613 862	5 317 815
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	11 580		11 580	39 939
Total Général (I à VI)	23 913 112	14 224 260	9 688 851	12 179 862

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 0	3 500 000	42 662 557
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	237 878	543 246
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	396 271	896 271
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	396 271	896 271
Report à nouveau	0	-40 791 116
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 761 331	823 192
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	10 020	26 752
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 382 838	4 160 900
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	784 042	678 450
Provisions pour charges	13 000	452 707
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	797 042	1 131 157
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 758	0
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	150 000	300 000
TOTAL Dettes financières	170 758	300 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	654 109	84 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 275 198	2 836 527
Dettes fiscales et sociales	946 560	1 628 336
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	134 366	479 637
TOTAL Dettes d'exploitation	6 010 233	5 028 500
Produits constatés d'avance	320 193	1 502 143
TOTAL DETTES (IV)	6 501 184	6 830 643
Ecart de conversion Passif (V)	7 787	57 161
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	9 688 851	12 179 862

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	5 431 263	1 074 851	6 506 114	6 486 983
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	68 565	0	68 565	13 201
Chiffres d'affaires nets	5 499 828	1 074 851	6 574 679	6 500 185
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			21 333	-343 998
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			451 710	631 850
Autres produits			1 753 212	2 336 849
Total des produits d'exploitation (I)			8 800 934	9 124 886
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 753 911	3 428 393
Variation de stock (marchandises)			-764 830	-429 495
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			4 562 658	4 580 235
Impôts, taxes et versements assimilés			112 135	124 911
Salaires et traitements			1 822 352	2 125 330
Charges sociales			573 994	751 371
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	330 628	383 731
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		97 179	7 951
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		275 000	0
Autres charges			252 336	166 785
Total des charges d'exploitation (II)			11 015 362	11 139 212
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 214 428	-2 014 326
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			1 184	20 000
Reprises sur provisions et transferts de charges			27 401	29 760
Différences positives de change			7 353	5 074
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			35 938	54 834
Dotations financières aux amortissements et provisions			7 787	27 401
Intérêts et charges assimilées			47 127	21 493
Différences négatives de change			35 822	166 993
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			90 737	215 888
RÉSULTAT FINANCIER			-54 799	-161 054
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 269 227	-2 175 380

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	750 926
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 990 000	4 175 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	962 812	1 785 140
Total des produits exceptionnels (VII)	2 952 812	6 711 066
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	754 683	969 878
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	903 463	2 288 722
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	786 769	453 894
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 444 915	3 712 495
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	507 896	2 998 571
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 789 684	15 890 786
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	13 551 015	15 067 594
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-1 761 331	823 192

CHEVIGNON
au 31 août 2023

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
DU 1er SEPTEMBRE 2022 AU 31 AOUT 2023

Etablissements Charles CHEVIGNON SAS
36 rue du faubourg saint Antoine
75012 PARIS
N° SIRET: 31664317000202

Sommaire

<u>1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</u>	<u>3</u>
<u>2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</u>	<u>3</u>
<u>3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</u>	<u>3</u>
<u>4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	<u>4</u>
<u>5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES.....</u>	<u>4</u>
<u>6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</u>	<u>5</u>
<u>7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL</u>	<u>5</u>
<u>8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....</u>	<u>5</u>
<u>9. IMMOBILISATIONS MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</u>	<u>6</u>
<u>10. STOCKS.....</u>	<u>8</u>
<u>11. OPERATIONS EN DEVISES</u>	<u>8</u>
<u>12. CREANCES.....</u>	<u>9</u>
<u>13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....</u>	<u>10</u>
<u>14. CAPITAL SOCIAL</u>	<u>10</u>
<u>15. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....</u>	<u>11</u>
<u>16. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS</u>	<u>12</u>
<u>17. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES</u>	<u>13</u>
<u>18. PERSONNEL</u>	<u>13</u>
<u>19. RESULTAT FINANCIER.....</u>	<u>14</u>
<u>20. RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	<u>14</u>
<u>21. CONSOLIDATION.....</u>	<u>15</u>
<u>22. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2023.....</u>	<u>15</u>
<u>23. IMPOTS SUR LES BENEFICES</u>	<u>15</u>
<u>24. SITUATION FISCALE LATTENTE OU DIFFEREE</u>	<u>16</u>
<u>25. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....</u>	<u>16</u>
<u>26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE.....</u>	<u>17</u>

Les montants présentés dans l'annexe sociale sont exprimés en milliers d'euros.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Sur l'exercice on enregistre une ouverture de succursale en septembre (Toulouse) et la fermeture d'Aix en Provence et de Lyon. Concernant les corners, seul le printemps de Caen a été fermé en fin d'exercice.
- L'activité marketplace a été relancée sur l'exercice précédent après plusieurs années d'interruption (ouverture de la Redoute, GL, Place des Tendances) et à continuer son développement avec l'ouverture du BHV et de The place.
- Le site web international a été ouvert en avril
- L'activité du wholesale a fortement progressé grâce à une augmentation importante des commandes de la Colombie.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2023 sont établis conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-03, n°2015-05, n°2015-06 et n°2017-07 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

L'enregistrement des éléments inscrits en comptabilité a été pratiqué par référence à la méthode des coûts historiques.

Application du principe de continuité de l'exploitation

Les comptes annuels de la Société sont arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation au titre de l'exercice clos le 31 août 2023, dans le contexte tel que décrit dans la note 26 événements post clôture.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Concessions, brevets et droits similaires :

- Les marques sont des actifs à durée de vie indéfinie protégés juridiquement et ne donnent donc lieu à aucune constatation d'amortissement.
- Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 2 à 5 ans.

Fonds commercial :

Les montants figurant au bilan se composent :

- de fonds de commerce dont la durée de vie est présumée illimitée ne donnant lieu à aucune constatation d'amortissements,
- de droits au bail de magasins et/ou autres éléments protégés juridiquement ne donnant également lieu à aucune constatation d'amortissements.

Les frais d'acquisition (honoraires, frais d'agence, etc....) des droits au bail et fonds de commerce sont intégrés dans le coût d'acquisition de l'immobilisation.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition. Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissements déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

Les méthodes et durées pratiquées peuvent être récapitulées comme suit :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions Installations techniques, matériel et outillage Installations générales agencements, aménagements Matériel de bureau et informatique Mobilier	20 ans Linéaire 5 ans Linéaire 5 ans Linéaire 3 ans Linéaire 4 à 5 ans Linéaire

Les immobilisations corporelles appelées à être cédées, font l'objet d'une revue détaillée visant à évaluer leur valeur de marché. Si celle-ci est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

5. DEPRECIATION D'ACTIFS IMMOBILISES

Les immobilisations sont soumises à des tests de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait pu perdre de la valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif) ;
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de la période ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu ;
- Les taux d'intérêts du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement ;
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif ;
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions ;
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour des immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations déjà comptabilisées.
- La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société fondée sur les cash-flows réels et prévisionnels.
- Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Conformément au règlement ANC 2015-06, les fonds de commerce, dont la durée de vie est présumée illimitée, font l'objet d'un test de dépréciation, qu'il y ait ou pas un indice de perte de valeur. La dépréciation constatée devient alors irréversible.

6. AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Les amortissements dérogatoires sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des actifs concernés par cette méthode.

K€	31/08/2022	Dotations	Reprises	31/08/2023
Amortissements dérogatoires	27	5	22	10
TOTAL	27	5	22	10

7. IMMOBILISATIONS EN CREDIT BAIL

NEANT

8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation

NEANT

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts de garantie. Leur valorisation est faite au coût historique d'acquisition.

Les autres immobilisations financières sont provisionnées lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-recouvrement.

Etat des autres Immobilisations financières par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Dépôt de garantie	389		389
Autres immobilisations financières	30		30
TOTAL AURES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	419		419

Actions Propres

NEANT

9. Immobilisations mouvements de l'exercice.

AMORTISSEMENT (en K€)	AMORT. DEBUT EXERCICE	Augmentation dotation Amortissement	Augmentation Dotation provision	Diminution dotation amortissement	Diminution dotation provision	Cession amort	Amortissements et dotations Fin d'exercice
INCORPORELLES							
Frais de développement	274	93					367
Brevets et marques	3579						3579
Logiciels	718	18	1			1	736
DAB	960		172		359		773
Fond de commerce	1709						1 709
frais acquisition dab	2				2		0
SOUS TOTAL	7 242	111	173	0	361	1	7 164
CORPORELLES							
AAI constructions	307	93	39				436
Installations générales	28	6		0	1	1	35
Autres installations générales/Aménagements divers	3 065	68	29			502	2 660
Matériel de bureau et informatique	343	11			1	10	343
Mobilier	2232	41			1	112	2160
Emballages récupérables et dit mobiliers							
Avances et acomptes sur immobilisations	-						
SOUS TOTAL	5 975	219	68	0	3	625	5 634
TOTAL	13 217	330	241	0	364	626	12 798

IMMOBILISATIONS (en K€)	VALEUR BRUTE DEBUT EXERCICE	AQUISITIONS	CESSION, MISES HS ET PAR VIREMENTS POSTE A POSTE	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE
INCORPORELLES				
Brevets et marques	5 390			5 390
Frais de recherche	464			464
Logiciels	734	108	1	841
Fonds de commerce	3 547			3 547
Droit au bail	2 493		899	1 594
Frais acquisition Fonds de commerce, Droit au bail	360		2	358
Mali de fusion	-			-
Acomptes sur immobilisations incorporelles	-			-
Autres immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
SOUS TOTAL	12 988	108	902	12 194
CORPORELLES				
AAI constructions	758	66	3	821
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 274	31	503	2802
Installations générales divers	0			0
Véhicules	0			0
Matériel de bureau et informatique	360	1	10	351
Mobilier	2 382	4	112	2274
Immobilisations en cours	-70		70	0
Avances et acomptes sur immobilisations	-			
SOUS TOTAL	6 704	102	628	6 248
FINANCIERES				
Titres de participations			-	
Prêts et autres immobilisations financières	350	106	34	422
SOUS TOTAL	350	106	34	422
TOTAL	2 0042	316	1564	18 864

10. STOCKS

Valeur brute

Les stocks de marchandises dans l'entrepôt et en magasins sont évalués au coût d'acquisition (prix majoré de frais accessoires).

Dépréciations

Les fins de série sont dépréciées par voie de provisions en fonction de leur antériorité selon une méthode d'application de taux d'obsolescence par antériorité des collections, différents suivant le niveau de résiduel constaté.

Un changement d'estimation a été opéré sur l'exercice concernant les niveaux de taux d'obsolescence, afin de tenir compte des nouvelles réalités économiques de la Société et de sa stratégie d'écoulement des stocks.

Le montant de la dépréciation des stocks au 31 août 2023 s'élève à 109K€ versus 232k€ au 31 août 2022.

11. OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. En cas de couverture de change, les dettes et créances sont converties au cours de couverture.

L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

12. CREANCES

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées sous forme de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Etat des créances par échéance :

Etat des créances par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances douteuses ou litigieuses	1 246		1 246
Autres créances clients	819	819	
Personnel et comptes rattachés	38	38	
Etat - Impôt sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	59	59	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	7	7	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	233	233	
TOTAL CREANCES	2 402	1 156	1 246

Etat des Produits à recevoir :

En milliers d'euros	31/08/2023	31/08/2022
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières	-	-
SOUS TOTAL	-	-
CREANCES		
Factures à établir	37	1
Avoir non parvenus	0	
Produits à recevoir	0	75
Débiteurs divers	0	0
Créances sur cessions d'actifs	0	
SOUS TOTAL	37	76
TOTAL	37	76

13. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/08/2023	31/08/2022
Charges d'exploitation	233	140
Charges financières		
TOTAL	233	140

14. CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à 3 500 000 euros. Il est composé de 37 956 072 actions de valeur nominale de 0,09 € euro chacune.

Evolution du capital social et des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital		Primes, réserves, provisions réglementées	Total des capitaux propres
	Nombre d'action	Montant		
Montant au début de l'exercice	37 956	42 663		42 663
Mouvement en capital			-39 163	-39 163
Distribution de dividendes				0
Provisions réglementées			10	10
Réserve légale, autres réserves			634	634
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			-1 078	-1 078
Montant en fin de l'exercice		42 663	-39 597	3 066

Détail des primes, réserves et provisions réglementées

En milliers d'euros	31/08/2023	31/08/2022
Primes d'émission, de fusion, d'apport	238	543
Réserve légale, autres réserves	396	896
Report à nouveau	0	- 40 791
Provisions réglementées	10	27
Primes réserves et provisions règlementées	644	- 39 325
Résultat de l'exercice	-1 078	823
TOTAL	-434	- 38 502

Provisions

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en K€)	31/08/2022	DOTATIONS	REPRISES	31/08/2023
Prov. pour litiges loyers	0			
Prov. pour litiges et droits économiques	165	275		440
Prov. pour litiges prud'homaux	346		-104	242
Prov. pour restructuration	453		-440	13
Prov. Pour écart de change	27	8	-27	8
Prov. litige autres risque exceptionnels	140	94	-140	94
TOTAL	1 131	377	-711	797
	Exploitation	275	-104	682
	Financier	8	-27	8
	Exceptionnel	94	-580	107

Provision Prud'hommes

Tous les dossiers faisant l'objet d'un litige devant les prud'hommes sont recensés et sont provisionnés suivant le risque estimé.

Engagements en matière de pensions et indemnités assimilées

L'Indemnité de fin de carrière (I.F.C.) n'est pas provisionnée au bilan comme la réglementation l'autorise.

Toutefois, elle fait l'objet d'une évaluation actuarielle chaque année, selon une méthode prospective prenant en compte les droits acquis à la clôture de l'exercice.

Les indemnités brutes de départ en retraite ont été calculées pour un montant de 139 K€.

Le taux d'actualisation retenu dans le cadre du calcul de ces I.F.C. est de 1.25%.

En matière de provision pour indemnité de retraite, la société applique la recommandation CNC n° 2003-R.01.

Engagements retraite en faveur des dirigeants : Néant

15. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

En milliers d'euros	EMPRUNTS ET DETTES		
	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021
A moins de 1 an	150	300	750
De 1 à 5 ans			
Plus de 5 ans			
Total	150	300	750

Aucun emprunt souscrit en cours de l'exercice.

16. DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERS

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les charges fiscales et sociales sur indemnités de congés payés sont rattachées aux dettes fiscales et sociales.

Etat des dettes par échéance (en K€)	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 275	4 275		
Fournisseurs - effets à payer	0	0		
Personnel et comptes rattachés	319	319		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	201	201		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	11	11		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	415	415		
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	788	788		
Produits constatés d'avance	320	320		
TOTAL DETTES	6 329	6 329	-	-

Charges à payer

En milliers d'euros	31/08/2023	31/08/2022
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours	654	84
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	350	346
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Dettes fiscales et sociales	799	789
Autres dettes	20	
TOTAL	1 823	1 219

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 39k€ pour l'exercice 2022/2023 versus 37k€ en 2021/2022.

17. PRODUITS DES ACTIVITES COURANTES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxe, net des commissions des grands magasins et des ristournes, remises et rabais accordés.

Ventilation du chiffre d'affaires

CA en milliers d'euros	31/08/2023			31/08/2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	5 431	1075	6 506	5 485	1002	6 487
Prestations de services et divers	69		69	13		13
TOTAL	5 500	1 075	6 575	5 498	1002	6 500

Transferts de charges

En milliers d'euros	31/08/2023	31/08/2022
Sinistre sur stocks		
Charges de personnel et indemnités	23	64
Achats externes		
Indemnités d'assurance	1	3
Impôts et taxes		
Autres		
TOTAL	239	224

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation représentent 1 729K€ sur l'exercice.

18. PERSONNEL

Effectif moyen de l'exercice

Catégorie	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021
Cadres	11	14	1
Assimilés cadres	19	18	13
Employés	39	53	88
Ouvriers			
Personnel APPRENTI		0	2
TOTAL	69	85	104

Engagements en matière de droit individuel à la formation

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en œuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Le compteur des heures du CPF est individualisé et accessible sur le site www.moncompteformation.gouv.fr/.

Rémunérations des organes d'administration et de direction

Société Stéphane Collaert Conseil SARL, en tant que Directeur Général, 40 K€ HT 2022/2023.

19. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31/08/2023	31/08/2022
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1	20
Reprises sur provisions et transferts de charges	28	30
Différences positives de change	7	5
Produits nets de cession des valeurs mobilières		
SOUS-TOTAL PRODUITS	36	55
Dotations financières aux amortissements et provisions	8	27
Intérêts et charges assimilées	47	21
Différences négatives de change	36	167
Charges nettes sur cessions de VMP		
SOUS-TOTAL CHARGES	91	216
RESULTAT FINANCIER	-55	-161

20. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	31/08/2023	31/08/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		751
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 990	4 175
Reprises sur provisions et transferts de charges	963	1 785
SOUS-TOTAL PRODUITS	2 953	6 711
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	755	970
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	903	2 289
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	787	454
SOUS-TOTAL CHARGES	2 445	3 713
RESULTAT EXCEPTIONNEL	508	2 998

Le résultat exceptionnel est constitué essentiellement de :

Produits exceptionnels :

- Lié à la vente de la marque 1 300K€ et cession DAB 690k€
- Reprise Dotation DAB et FDC 361k€ et reprise provision PSE 580 k€

Charges exceptionnelles :

- Sortie des actifs immobilisés FDC, DAB, immobilisation corporelle 903K€
- Dotations amortissement dérogatoire DAB 242 K€
- Provision départ salariés 94K€
- Provision exceptionnelle client douteux exercice antérieur 450k€
- Reclassement des charges concernant l'exercice antérieur 198 K€ et charge PSE 525K€

21. CONSOLIDATION

Néant

22. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES AU 31/08/2023

Les transactions entre les parties liées visées à l'article R. 123-198 11° du code de commerce ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires.

23. IMPOTS SUR LES BENEFICES

- La société Chevignon n'appartient pas à un groupe d'intégration fiscale

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En milliers d'euros	Résultat Courant	Résultat Exceptionnel	Participation	TOTAL
Résultat avant impôt	-2 269	508		-1 761
Réintégrations	0	304		304
Déductions	-15	-369		-384
TOTAL	-2 284	443	-	-1 841
Impôt				-
Contributions additionnelle				-
Crédit d'impôt				
IMPOT SUR LES SOCIETES	-	-	-	-

24. SITUATION FISCALE LATTENTE OU DIFFEREE

Libellé	début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Dotations	Reprise	Actif	Passif
1-Provisions réglementées						
Amortissement Dérogatoires		27	5	22		10
2-Subventions d'investissement						
3- Charges non déductibles	40			28	12	
3-1- A déduire l'année suivante						
Participations des salariés						
Autres		0		0		0
3-2- A déduire ultérieurement						
Provisions pour retraites et obligations similaires		0	0	0	0	0
Autres						
4- Produits non taxables						
Plus-value en sursis d'imposition		1 228				1 228
5- Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisé						
TOTAL	40	1 255	5	40	12	1 238
II- Eléments à imputer						
1- Déficits reportables		21 289	1 841			23 130
2- Amortissements différés						
3- Moins-value à long terme						
4- Autres						
III-Eléments de taxation éventuelle						

25. ENGAGEMENTS FINANCIERS

La société Cheignon bénéficie d'un accord financier avec Mr Grimonprez de 2 M€. Un versement d'avance a déjà été consommé et remboursé à hauteur de 600k€.

Devises

NEANT

Cautions bancaires reçues (en milliers d'euros)

NEANT

Cautions bancaires données (en milliers d'euros)

NEANT

Crédits documentaires

- Engagements en faveur de nos clients au 31/08/2023 en matière de crédits documentaires : NEANT
- Engagements en faveur de nos fournisseurs au 31/08/2023 en matière de crédits documentaires : NEANT.

Effets de commerce

- NEANT

26. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

L'activité marketplace continue son développement. La marketplace Zalando connected retail a été ouverte et Sarenza devrait ouvrir prochainement.

L'activité wholesale poursuit sa croissance avec, sur la saison été 24, l'embauche d'agents français. Un voyage au Japon a également été réalisé dans le but d'obtenir des commandes ou des partenariats. En Allemagne, un magasin à Cologne a ouvert.

Afin de redynamiser notre site internet et d'atteindre l'objectif fixé de 1 million d'euros, la mise en place d'un nouveau prestataire au printemps est prévu. Ce nouveau site permettra un accompagnement personnalisé (SEO, merchandising...).

Un grand projet de stock unifié a été initié et sera effectif au printemps prochain afin d'améliorer la gestion des stocks et de ce fait les ventes sur tous les canaux de distribution.

Dans la continuité des fermetures de magasins non rentables, il est prévu la fermeture de Grenoble et de Tours.

Dans la suite du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 17 novembre 2023, le fonds de commerce du TOUQUET a été donné en nantissement au profit de l'associé SOCIETE D'INVESTISSEMENT GESTION à titre de garantie des sommes versées en avance sur compte courant d'associé à hauteur de 850 000 €.

Le niveau d'endettement ayant baissé à la suite de la vente de la marque Chevignon en Amérique, la relance de nouvelles activités ayant été initiée, la direction a ainsi établi les comptes en application du principe de la continuité d'exploitation.